

**N° ADM/2021/67****Département de l'Yonne****Communauté de Communes  
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

<b>Date de convocation :</b>	30 septembre 2021	<b>Nombre de conseillers communaux</b> Effectif légal : <b>50</b> En exercice : <b>49</b> Présents : <b>35</b> Votants : <b>49</b>
<b>Date d'affichage de la convocation :</b>	30 septembre 2021	

**Séance du 6 octobre 2021**

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 6 octobre deux mille vingt et un à vingt heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRES CARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, Mme Laurence MARCHAND, Mme Linda GUEDJALI, M. Bernard MORAINÉ, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, M. Nicolas DEILLER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN

**ETAIENT ABSENTS :**

M. Yannick VILLAIN, procuration à Mme Marie-Hélène GOUEDARD  
M. Marc FAYADAT, procuration à M. Jean-Pierre BARRET  
M. Dominique AUBERGER, procuration à M. Patrice CHASSERY  
M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, procuration à Mme Laurence MARCHAND  
M. Richard ZEIGER, procuration à M. Jean-Yves MESNY  
M. Mohammed BELKAID, procuration à M. Bernard MORAINÉ  
Mme Bernadette MONNIER, procuration à M. Éric APFFEL  
Mme Murielle LE ROY, procuration à M. Nicolas SORET  
Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, procuration à Mme Frédérique COLAS  
Mme Elisabeth LEFEVRE, procuration à Mme Catherine DECUYPER  
Mme Sophie CALLÉ, procuration à M. Christophe DELAUNAY  
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, procuration à M. Nicolas DEILLER  
Mme Valérie SUBRENAT, procuration à M. Guy BOURRAS  
M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, procuration à M. Bruno JAN

**SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND****Objet : Contrat d'Objectif Territorial ADEME**

ADM/2021/67

Conseil communautaire du  
6 octobre 2021

**Objet : Contrat d'Objectif Territorial ADEME**

Le Président rappelle que les communautés de communes du Jovinien, du Gâtinais en Bourgogne, de la Vanne et du Pays d'Othe et de Yonne Nord se sont engagées en 2018/2019 dans l'élaboration conjointe d'un Plan Climat Air Energie (PCAET) dont elles ont mutualisé le diagnostic territorial mais également la réalisation de certaines opérations.

Cette première démarche, bien que non encore finalisée pour cause de crise sanitaire, a permis de poser les bases d'un partenariat et d'une réflexion sur les enjeux de transition que nous devons désormais prendre en considération dans nos décisions et dans nos actions.

La mobilité, l'efficacité énergétique des logements comme des bâtiments tertiaires, la production agricole et l'alimentation ou la protection de la ressource en eau sont par exemple des thématiques qui nous concernent tous et qui doivent imprégner nos politiques de demain.

Les différents schémas ou dispositifs stratégiques et contractuels de l'Europe, de l'État, ou de la Région qui encadrent et guident aujourd'hui l'exercice de nos mandats respectifs sont porteurs d'objectifs et d'engagements forts en faveur de la transition énergétique et écologique.

Le plus récent d'entre eux (parmi ceux qui nous touchent directement), le CRTE (Contrat de Relance et de Transition Écologique) vise à accompagner les collectivités vers des investissements plus responsables écologiquement et vers une approche plus transversale de l'action publique.

Sensibilisée sur la volonté des communautés de communes précitées de prendre en main leur avenir énergétique et climatique mais également de mener une démarche d'animation et d'ingénierie territoriale partenariales au travers d'un CRTE en cours d'élaboration, la Ministre Barbara POMPILI a pleinement identifié le dynamisme et les ambitions de ce territoire « hybride » et formulé une proposition d'appui renforcé de l'ADEME à ses côtés.

Il est donc proposé à nos quatre EPCI de s'engager dans un Contrat d'Objectif Territorial (COT) qui a pour objectif la mise en œuvre conjointe de nos démarches respectives en matière de Climat-Air-Energie et d'Économie Circulaire en se basant sur le label « Territoire en Transition ». Cette contractualisation prévoit 12 à 18 mois d'état des lieux et de définition d'objectifs quantifiés et trois ans pour leur mise en œuvre ensuite (dans la limite de quatre années au total).

Le territoire bénéficie d'une dotation initiale forfaitaire « de démarrage » s'élevant à 75 000 € puis obtient ensuite des financements sur la base de l'évaluation des objectifs définis pour chaque année lors de la validation de la convention. Le territoire signataire du COT peut bénéficier d'une enveloppe globale maximale de 350 000 € à l'issue des quatre ans (75 000 € de part fixe et 275 000 € de part variable).

Les COT sont élaborés à l'échelle des CRTE puisqu'ils ont vocation à en favoriser la mise en œuvre sur les volets de l'énergie, du climat, de l'économie circulaire. Ainsi il est proposé que la communauté de communes du Jovinien soit identifiée comme « chef de file administratif » de cette démarche pour laquelle une gouvernance partagée sera définie en lien avec les trois autres collectivités.

Le vice-président de la communauté de communes en charge de l'environnement et du développement durable, M. VILLAIN sera chargé du suivi de la démarche. Il sera proposé en séance d'identifier un second élu référent eut égard à la forte mobilisation que le processus demandera au fil des mois d'une part mais également dans l'objectif de relayer le plus largement possible les avancées du programme auprès des collectivités.

Une présentation complète de la démarche est annexée à la présente note.

**Le conseil communautaire,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **ACCEPTE** l'engagement de la communauté de communes du Jovinien dans un Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME;
- **ACCEPTE** le périmètre de contractualisation proposé à l'échelle des quatre EPCI;
- **ACCEPTE** l'identification de la communauté de communes du Jovinien en qualité de « Chef de file » sur le plan administratif;
- **NOMME** Yannick VILLAIN et Claude SCIBOZ comme élus référents en charge du suivi et du relais de la démarche;
- **ACCEPTE** que le Président ou son représentant dument habilité à signer ledit contrat et tout document permettant sa mise en œuvre, puis sa déclinaison sur le territoire concerné
- **ACCEPTE** que le Président ou son représentant dument habilité à signer une convention avec les collectivités partenaires définissant les relations entre elles tout au long du processus.



Pour copie conforme,  
Le Président

Nicolas SORET

A large, stylized handwritten signature in blue ink that starts with a vertical stroke, loops around, and then extends horizontally across the bottom of the page.

Envoyé en préfecture le 15/10/2021

Reçu en préfecture le 15/10/2021

Affiché le 15/10/2021



ID : 089-248900938-20211015-ADM\_2021\_67-DE